
Renvoi au comité des finances du compte rendu de la commission des revenus nationaux relatif à la fabrication des monnaies avec le cuivre et les métal des cloches, lors de la séance du 14 floréal an II (3 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité des finances du compte rendu de la commission des revenus nationaux relatif à la fabrication des monnaies avec le cuivre et les métal des cloches, lors de la séance du 14 floréal an II (3 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 18;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26103_t1_0018_0000_16

Fichier pdf généré le 30/03/2022

marcs 3 gros d'argenterie et 2 cloches provenant de leur ci-devant église; 230 liv. de cuivre, 98 chemises et autres effets, pour les défenseurs de la patrie. La Société populaire demande que la ci-devant église de cette commune lui soit laissée pour ses séances et pour l'instruction publique.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au Comité d'aliénation et des domaines (1)

24

L'agent national près le district de Clamecy annonce que la commune de Dornecy a déposé, pour les frais de la guerre, 3,000 liv. provenant d'une réserve de cette commune, et qu'elle fait remise à la patrie de 1,200 liv. pour le remboursement de la charge du receveur des deniers patrimoniaux et communaux de Dornecy. La Société populaire a aussi fait offrande de 110 liv. en assignats, 51 chemises et autres objets (2).

25

Le conseil-général de la commune de Plombières félicite la Convention nationale sur la découverte des conspirateurs; et l'invite à rester à son poste. Il envoie l'état des dons patriotiques faits par cette commune, et expose ses besoins actuels.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi de ces deux adresses au Comité des finances (3).

26

La commission des revenus nationaux envoie deux états relatifs à la fabrication des monnoies, d'où il résulte que la fabrication des espèces de cuivre et de métal de cloches, depuis le premier janvier 1793 jusqu'au premier floral, s'élève à 5,058,104 liv. 3 s.

Et les envois de cuivre et de cloches faits par les départemens aux maisons des monnoies jusqu'à la même époque, s'élèvent, en cuivre et bronze à 596,923 livres, et en cloches à 5,486,173 livres

Insertion au bulletin, renvoi au Comité des finances (4).

(1) P.V., XXXVI, 294. Bⁱⁿ, 14 flor. et 16 flor. (suppl^t).

(2) P.V., XXXVI, 294. Bⁱⁿ, 16 flor. (suppl^t); J. Univ., n° 1626.

(3) P.V., XXXVI, 294. Bⁱⁿ, 14 flor. et 16 flor. (suppl^t).

(4) P.V., XXXVI, 294. Bⁱⁿ, 14 flor.; J. Paris, n° 490; Feuille Rép., n° 306; Rép., n° 135; J. Fr., n° 588; M.U., XXXIX, 234; J. Perlet, n° 590.

27

Le citoyen Duseaulx, capitaine au bataillon de Bar, propose de célébrer tous les ans une fête sous le nom de la fête des grands hommes.

Insertion au bulletin, et renvoi au Comité d'instruction publique (1).

DUSEAULX s'exprime ainsi :

« Le sensible Rousseau fut l'ami de l'homme; Marat fut l'ami du peuple. Rousseau a tracé aux hommes, d'une main hardie, leurs droits et leurs devoirs; Marat, par son courage, a appris au peuple à soutenir les uns, et par son exemple, à remplir les autres.

» Rousseau, par sa plume, fit pâlir les despotes; Marat par la sienne, dévoila les crimes de Capet et de ses vils suppôts. Rousseau fut persécuté; Marat fut assassiné.

» Les immortelles productions de Rousseau ont fait naître notre sublime révolution; elles vous ont placés sur la Montagne sacrée, du sommet de laquelle Marat et vous discutiez et faisiez les lois qui assurent notre bonheur et l'établissement du gouvernement républicain.

» Le génie clairvoyant de Rousseau a excité la sainte colère des fanatiques; celui de Marat lui a créé une nuée de calomnieux.

» Rousseau et Marat ont bien mérité de l'humanité. Vous avez décrété pour eux les honneurs du Panthéon; que leurs cendres respectables y soient déposées le même jour; que ce jour soit célébré dans toute la République, et que tous les ans il soit fêté sous le nom de la fête des grands hommes » (2).

28

La Société populaire de la commune de Gannat, département de l'Allier, et la commune d'Uzès-la-Montagne, envoient les procès-verbaux des fêtes qu'elles ont célébrées, l'une à l'occasion du trait héroïque du jeune Bara, l'autre à l'occasion de l'inauguration du temple de la Raison.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au Comité d'instruction publique (3).

a

[Gannat, s.d.] (4).

Braves représentants des droits du peuple, Nos pères nous ont souvent recommandé d'aimer la vertu. Comment peut-on prouver qu'on est vertueux, si ce n'est en célébrant les

(1) P.V., XXXVI, 295. Bⁱⁿ, 14 flor.; voir J. GUILLAUME, P.V. du Comité d'instruction publique, T. IV, p. 542. Aff. renvoyée au C. de S.P. le 17 prairial.

(2) J. Perlet, n° 589; J. Matin, n° 682; J. Sablier, n° 1295; Rép., n° 135; M.U., XXXIX, 232; Débats, n° 597, p. 268.

(3) P.V., XXXVI, 295. J. Sablier, n° 1295.

(4) F¹⁷ 1010, pl. 5, 3153; Bⁱⁿ, 14 flor. et 18 flor.